



Pour publication immédiate

TJNA applaudit le vote positif historique de l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur d'une convention-cadre sur la coopération fiscale internationale

Accra, Ghana, 23 novembre 2023 : Tax Justice Network Africa (TJNA) applaudit le résultat remarquable obtenu par le Groupe Afrique lors de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 novembre 2023. Lors de cette session charnière, une résolution sur le lancement du processus vers une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale a recueilli un soutien retentissant de la part des États membres.

La résolution présentée par le Nigéria au nom du groupe africain a été soumise au vote : 125 pays l'ont approuvée, 48 l'ont rejetée et 9 se sont abstenus. Il est à noter que tous les pays africains, soutenus par les membres du G77 et la Chine, ont voté en faveur de la résolution, ce qui témoigne d'une forte coopération régionale et d'une unité d'action.

La résolution s'inscrit dans le cadre des appels lancés de longue date par les pays du Sud en faveur d'un organisme fiscal intergouvernemental des Nations unies et représente une avancée significative vers la démocratisation du système fiscal mondial. Elle marque un moment historique pour corriger les déséquilibres qui existent actuellement dans le système fiscal mondial.

En septembre 2023, le secrétaire général des Nations unies a publié un rapport détaillé décrivant trois voies potentielles pour la coopération internationale en matière fiscale : un instrument multilatéral des Nations unies sur la fiscalité, une convention-cadre et un cadre de coopération internationale. La TJNA, aux côtés de diverses organisations dont l'Alliance mondiale pour la justice fiscale, a estimé que l'option 2, à savoir une convention-cadre, était la solution la plus viable. Cette option prévoyait une convention-cadre juridiquement contraignante pour les États membres et couvrant un large éventail de questions cruciales en matière de coopération fiscale internationale.

La résolution adoptée en faveur d'une convention-cadre décrit les étapes procédurales suivantes :

- Création d'un comité intergouvernemental ad hoc chargé de négocier le mandat d'une convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale.
- Le calendrier proposé pour les réunions du comité intergouvernemental ad hoc, qui doit se réunir à New York et finaliser ses travaux d'ici août 2024.
- L'inclusion de la participation des organisations internationales et de la société civile dans le processus de négociation.
- La soumission du rapport du comité intergouvernemental ad hoc à l'Assemblée générale lors de la 79e session.

L'étape suivante de ce parcours implique des négociations au sein de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies afin d'obtenir l'approbation du budget. Ensuite, le comité intergouvernemental sera mis en place pour mener la négociation des termes de référence. La TJNA reste attachée à la promotion de la coopération internationale en matière fiscale et estime que la convention-cadre proposée représente une avancée significative dans la création d'un système fiscal mondial juste et équitable.

A propos du Réseau pour la Justice Fiscale en Afrique

Le Réseau africain pour la justice fiscale (TJNA) est une organisation panafricaine et un membre de l'Alliance mondiale pour la justice fiscale. Lancé en janvier 2007 lors du Forum social mondial qui s'est tenu à Nairobi, le TJNA promeut des systèmes fiscaux socialement justes, responsables et progressifs en Afrique. Elle plaide en faveur de politiques fiscales favorables aux pauvres et de systèmes fiscaux qui limitent les fuites de ressources publiques et renforcent la mobilisation des ressources nationales. Pour plus d'informations : www.taxjusticeafrica.net

Pour les demandes de renseignements des médias

Lynda Odhiambo

Chargée de communication Contenu et relations avec les médias

Réseau pour la justice fiscale en Afrique

Contact : +254712495410

Email: lodhiambo@taxjusticeafrica.net